

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSIGNY
N°24/10**

Séance du 08 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le huit mars à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la Présidence de Didier MARECHALLE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	19 Pour : 13 Contre : 4 Abstentions : 2

Etaient présents :

Didier MARECHALLE, René SCAILTEUX, Nicole GOURMEZ, Francine RICHEZ, Julien GOEMAERE, Marie-Françoise BUISSET, Hervé SÉRUSIER, Cécile COLPIN, Stéphane LEBLEU, Pierre CZERIBA, Angèle DUPUY, Christian PECQUEUX, Marie-Thérèse DESICY, William LEMAIRE, Fabienne DUBUS, Annie WYART

Procuration(s) :

Franck DEFOSSEZ à Didier MARECHALLE, Christophe LEBRUN à Marie-Françoise BUISSET, Chloé GOMANNE à Julien GOEMAERE.

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
29 février 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
29 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 11 mars 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Nicole GOURMEZ

11 mars 2024
et publication du
11 mars 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Dider MARECHALLE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 08 mars 2024

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	454 760,82
- un excédent reporté de :	884 548,79
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 339 309,61
- un déficit d'investissement de :	473 147,02
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	473 147,02

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 339 309,61
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	473 147,02
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	866 162,59
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	473 147,02

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Busigny

Le Maire, MARECHALLE Didier

le(s) secrétaire(s) de séance

